

INQUIÉTUDE

Par Profil supprimé Postée le 30/05/2011 18:47

bonjour j'ai surpris mon mari roulant un joint dans notre garage avant d'aller embaucher ce matin. Nous avons un bébé de 3 mois et demi. Il m'a avoué n'avoir jamais cessé sa consommation (plusieurs fois par semaine) depuis 8 ans que nous sommes ensemble. je voudrais savoir si sa consommation a pu affecter notre fils lors de sa conception? Je suis très inquiète. merci.

Mise en ligne le 31/05/2011

Bonjour,

Plusieurs études se sont penchées sur la question du cannabis et la fertilité ou, d'une manière plus globale, sur le cannabis et le système endocrinien. Chez la femme il a été rapporté qu'il n'y a pas d'incidence sur la fertilité. Le principe actif du cannabis, communément appelé THC (TetraHydroCannabinol), passe par le lait mais n'a pas d'effet particulier sur le bébé. Sur la grossesse en elle-même, il a été noté une diminution de la taille du bébé à la naissance, cependant ce phénomène est réversible.

Chez l'homme il y a des effets sur les spermatozoïdes qui sont rendus moins performants mais, encore une fois, sans incidence sur la fertilité. Certaines études ont également fait le lien entre une consommation chronique de cannabis et une diminution de la production des spermatozoïdes, sans preuve clinique actuelle d'hypofertilité. Notons bien qu'il est question de femmes ou d'hommes consommateurs réguliers et que ces troubles disparaissent à l'arrêt de la consommation.

A priori, la consommation de votre mari n'a donc pas affecté la conception de votre bébé. Votre inquiétude est peut-être nourrie par le fait que vous ne connaissez pas le produit en plus du fait que votre conjoint vous ait caché sa consommation après 8 ans de vie commune.

Nous vous invitons à contacter Drogues Info Service au 0800 23 13 13 (gratuit et anonyme depuis un poste fixe entre 8h00 et 2h00 du matin tous les jours) pour avoir des conseils et des informations sur le cannabis et, peut-être, sur la manière d'aborder le sujet avec votre mari.

Cordialement.
